

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2097

Arrondissements en fête - Subventions aux associations - Approbation de conventions type

Direction des Evènements et Animation

Rapporteur : M. LEVY Charles-Franck

SEANCE DU 6 JUIN 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 8 JUIN 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 30 MAI 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 10 JUIN 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 15 JUIN 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme NACHURY (pouvoir à M. HAVARD), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), M. COULON (pouvoir à M. TOURAINE), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/2097 - ARRONDISSEMENTS EN FETE - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - APPROBATION DE CONVENTIONS TYPE(DIRECTION DES EVÈNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 13 mai 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le présent rapport a pour objet le soutien à 2 projets festifs portés par les associations suivantes : Médiatone à Lyon 1^{er}, SELGT (Société d'Encouragement aux Ecoles Laïques du Grand Trou) à Lyon 8^e.

Ce deuxième rapport complète la délibération n° 2016/2068 du 25 avril 2016.

Ces événements organisés par des associations ancrées sur le territoire ont pour objectif de renforcer les liens sociaux et culturels de proximité en permettant de mobiliser les habitants autour d'un projet commun. Les objectifs de ces manifestations sont de :

- favoriser le vivre ensemble, la rencontre, la participation et l'implication des habitants ;
- valoriser les territoires ;
- proposer une programmation grand public : animations, cinéma, concerts, bals...

La Ville de Lyon souhaite soutenir ces associations par l'attribution d'une subvention mais également par un soutien en communication et en technique afin d'accroître leur visibilité et augmenter la mixité des publics.

1^{er} arrondissement : Festival de la Croix Rousse	11 et 12 juin 2016
--	---------------------------

L'Association Médiatone sollicite l'aide financière de la Ville de Lyon pour l'organisation de la 8^e édition du « Festival de la Croix-Rousse », au jardin des Chartreux dans le 1^{er} arrondissement.

Médiatone est une Association lyonnaise, créée le 11 septembre 2006 et dont les objectifs sont l'accès à la culture au plus grand nombre et la promotion des groupes en développement afin de favoriser l'émergence de projets musicaux régionaux.

Chaque année, l'activité de l'Association s'accroît et s'illustre dans plusieurs événements majeurs comme, par exemple, le salon des musiques actuelles Disk'Over ou encore l'événement « Just Rock » dont le « parcours Folk », en partenariat avec l'Association Birdy Birdy Partners, un festival musical réunissant des artistes confirmés, des têtes d'affiches ainsi que des artistes indépendants qu'elle a porté durant 9 ans.

Ce festival, totalement gratuit, est né en 2008 de la volonté de plusieurs associations du 1^{er} arrondissement de Lyon de créer un événement festif et culturel axé sur le thème de la rencontre et du partage intergénérationnels de toutes les catégories socioculturelles.

Chaque année, le festival accueille environ 1 000 personnes.

Pour cette édition, l'Association souhaite que le festival se déroule sur 2 jours alors que les années précédentes, celui-ci était proposé sur une journée.

La programmation se déroulera ainsi :

- Samedi 12 juin : démonstrations des écoles de danse de clubs, d'arts martiaux, des cours de danse collectifs du 1^{er} et 4^e arrondissement. Des concerts viendront ponctuer la soirée.

- Dimanche 13 juin : la journée sera dédiée au jeune public ayant pour thème la solidarité et le développement durable. Plusieurs ateliers sont prévus : collecte d'objets, atelier de cuisine collective pour organiser un pique-nique solidaire, un forum de discussions. Des spectacles ainsi que des jeux de société seront proposés en soirée.

Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 16 890 euros.

En raison de l'intérêt que présentent les activités de l'Association Médiatone, je propose de lui allouer une subvention de 4 000 euros.

Par délibération n° 2015/1068 du 27 avril 2015, le Conseil municipal a approuvé l'attribution d'une subvention de 4 000 euros pour cette association, dans le cadre de l'organisation du même festival.

8^e arrondissement : Fête du vent	4 juin 2016
--	--------------------

La *Société d'Encouragement aux Ecoles Laïques du Grand Trou* (SELGT) organise une fête sur la thématique du vent en fin d'année scolaire qui sera développée auprès des familles du quartier Grand Trou – Moulin à Vent – petite Guille dans le parc du Clos Layat dans le 8^e arrondissement.

- Petite enfance et scolaire : occasion annuelle de rendus de travaux réalisés par les établissements en lien ou non avec le projet plus global de sensibilisation et d'éducation à la protection de l'environnement et au développement durable, défilé coloré, animation avec des associations reconnues en Rhône-Alpes sur la thématique du vent.

- Famille et habitants : participation aux animations diverses puis spectacle en soirée (groupe musical, théâtre, danse, spectacle de rue ...)

Le budget global de l'événement est de 8 500 euros. La Ville de Lyon souhaite soutenir l'événement à hauteur de 1 000 euros.

En 2015, la *Société d'Encouragement aux Ecoles Laïques du Grand Trou* a perçu une subvention pour la Fête du vent de 1 000 euros de la Ville de Lyon.

En raison de l'intérêt que présentent les activités des associations suscitées, je propose d'allouer un montant global de subventions de 5 000 euros.

Vu la délibération n° 2016/2068 du 25 avril 2016 ;

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 4^e et 8^e arrondissements ;

Ouï l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

DELIBERE

1. Les subventions suivantes, pour un montant global de 5 000 euros, sont allouées aux associations ci-dessous :

Associations	Montant subvention en €
Médiatone – <i>Festival de la Croix-Rousse</i>	4 000
SELGT – <i>Fête du vent</i>	1 000

2. Les modèles type de conventions susvisés sont approuvés.

3. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

4. La dépense correspondante, soit 5 000 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2016, programme EVENCULT, opération AUTCULT, ligne de crédit n° 43985, nature 6574, fonction 024, chapitre 65.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, le Conseiller municipal délégué,

C. F. LEVY